



VersaillesGrandParc
communauté de communes

Extrait du registre des délibérations du

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 16 janvier 2007

PRESIDENT : Monsieur Etienne PINTE

Sont présents :

Mme Michèle BROSSARD, M. Daniel MERTIAN de MULLER, M. Jean-Jacques LASSERRE, M. Patrick CONFETTI, M. Jean-François PEUMERY, M. Bernard DEBAIN, M. Gilles PANCHER, M. Olivier LEBRUN, M. Hervé HOCQUARD, M. Alain RUBY, M. Jean-Marc LE RUDULIER (pouvoir de M. Georges DUTRUC-ROSSET), M. Jean-Claude BOSONNET, Mme Dominique CONORT, M. Marc BODIN, M. Jacques DEMBREVILLE (pouvoir de Mme Monique LE SAINT), M. Bertrand DEVIENNE, M. Philippe LEQUAIN, M. Jean-Philippe BARRET, M. Alain-Michel LAMBERT, M. Gérard DALLIOUX, M. Edmond GRONDIN, M. Thierry LEGIRET, M. Claude BANCILHON, M. Alain FONTAINE, M. Gérard MEZZADRI, M. Jean-Michel ISSAKIDIS (pouvoir de M. Pierre LESTRADE).

Absents excusés :

Mme LE SAINT pouvoir à M. Jacques DEMBREVILLE
M. Georges DUTRUC-ROSSET pouvoir à M. Jean-Marc LE RUDULIER,
M. Pierre LESTRADE pouvoir à M. Jean-Michel ISSAKIDIS.

Le conseil a choisi pour secrétaire de séance M. Gilles PANCHER

Date de convocation : 10 janvier 2007

Date d'affichage de la convocation : 10 janvier 2007

Nombre de conseillers en exercice : 30

Nombre de membres présents : 27

N° de l'ordre du jour :

2007.01.05 - Demande d'une subvention "expertise habitat" au Conseil Général des Yvelines pour l'étude foncière de Versailles Grand Parc...

010207

□ M. PEUMERY, rapporteur donne lecture de la délibération.

Lors du conseil communautaire du 21 février 2006, nous avons approuvé le Programme Local de l'Habitat intercommunal (PLH).

Parmi les outils nécessaires à sa mise en œuvre figure une étude foncière et un observatoire de l'habitat.

L'observatoire de l'habitat est une obligation légale pour les collectivités disposant d'un PLH. C'est un outil de suivi de la politique du logement qui permet de vérifier, périodiquement, l'efficacité des actions engagées.

L'étude foncière est quant à elle indispensable pour atteindre les objectifs du PLH dans les meilleures conditions et en temps voulus. La connaissance fine des problématiques foncières de notre territoire permettra en effet d'établir une stratégie de maîtrise des terrains potentiellement urbanisables à court, moyen et long terme. De surcroît elle constituera un élément de cadrage à l'action de l'établissement public foncier des Yvelines.

L'observatoire de l'habitat et l'étude foncière font l'objet d'une seule consultation. Elle est lancée depuis vendredi 24 novembre 2006 et la date limite de remise des offres est fixée au 11 janvier. Les candidats présélectionnés seront reçus la semaine suivante pour une phase de négociation. A l'issue de celle-ci, le prestataire sera désigné. L'étude pourra alors commencer aux environs de la mi-février.

Le Conseil Général des Yvelines peut apporter son concours financier à cette étude dans le cadre du programme "Expertise Habitat".

Après avoir entendu le rapporteur,

le conseil communautaire :

- 1) *Décide de solliciter l'aide financière du Conseil général des Yvelines à travers "l'Expertise Habitat" afin de réaliser une étude foncière sur le territoire de Versailles Grand Parc,*
- 2) *Demande au Conseil général des Yvelines une autorisation de démarrage anticipée de l'étude afin de pouvoir l'initier dans les meilleurs délais.*

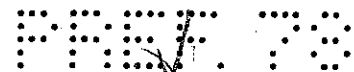
Monsieur le Président soumet la délibération au vote du conseil communautaire.

Nombre de votants : 27

Suffrages exprimés : 30 (incluant les pouvoirs)

Le projet de délibération mis aux voix est adopté à l'unanimité des suffrages exprimés.

Pour le Président,
par délégation,



Pascal Guéant

Directeur général des services